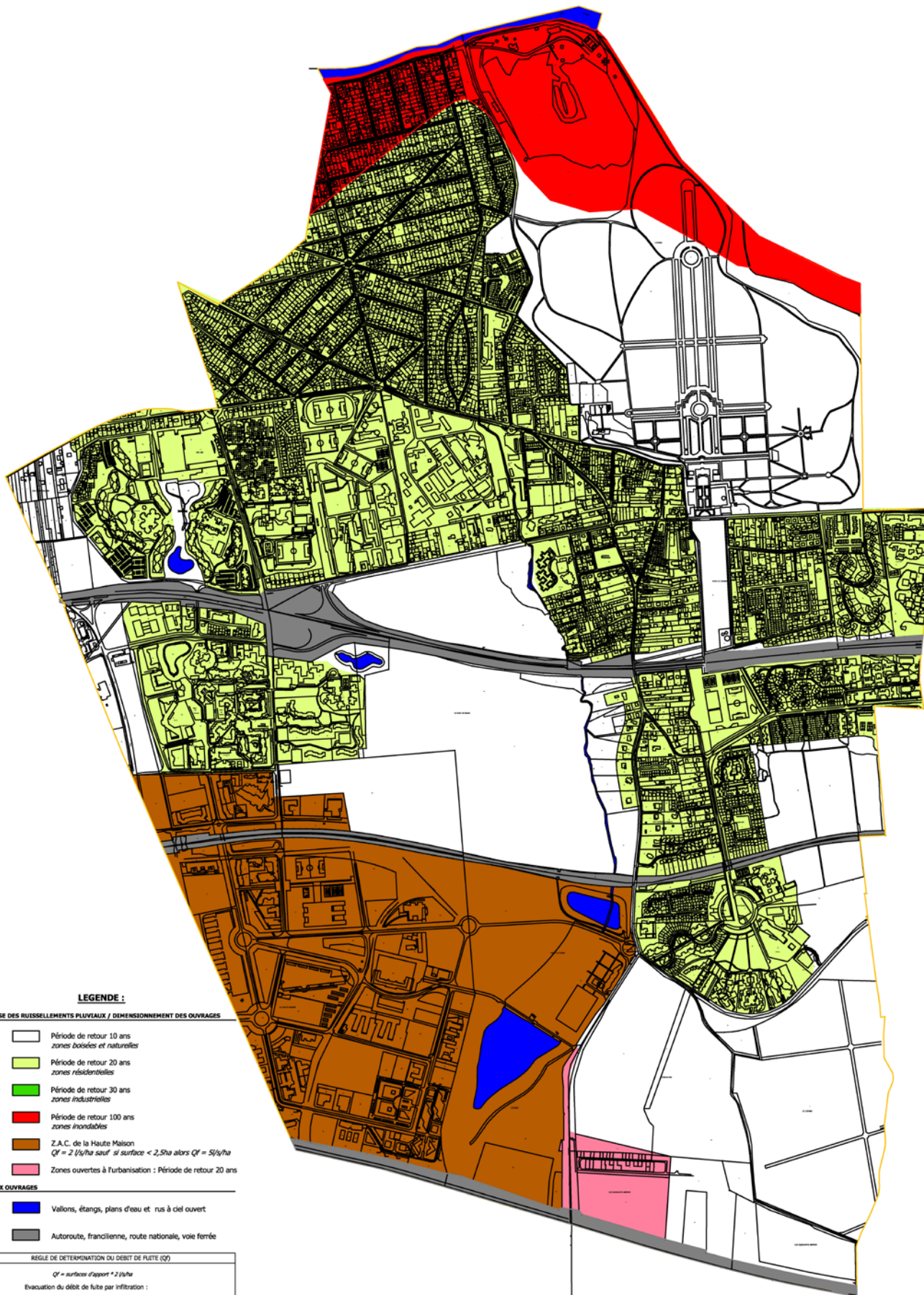


# COMMUNE DE CHAMPS SUR MARNE CARTE DE ZONAGE EAUX PLUVIALES



## LEGENDE :

### MATRISE DES RUISSEMENTS PLUVIAUX / DIMENSIONNEMENT DES OUVRAGES

- Période de retour 10 ans  
zones boisées et naturelles
- Période de retour 20 ans  
zones résidentielles
- Période de retour 30 ans  
zones industrielles
- Période de retour 100 ans  
zones inondables
- Z.A.C. de la Haute Maison  
 $Q_f = 2 \text{ l/s/ha}$  sauf si surface <  $2,5 \text{ ha}$  alors  $Q_f = 5 \text{ l/s/ha}$
- Zones ouvertes à l'urbanisation : Période de retour 20 ans

### RESEAUX OUVRAGES

- Vallons, étangs, plans d'eau et rus à ciel ouvert
- Autoroute, francilienne, route nationale, voie ferrée

### RÈGLE DE DÉTERMINATION DU DÉBIT DE FUITE (Q<sub>f</sub>)

$Q_f = \text{surface d'apport} \times 2 \text{ l/s/ha}$

- Evacuation du débit de fuite par infiltration :  
 $Q_f = \text{détermination après réalisation d'une étude de sol}$
- Evacuation du débit de fuite au réseau (fossé, réseau pluvial, ...) :  
si  $Q_f < 3 \text{ l/s}$  alors  $Q_f \text{ retenu} = 3 \text{ l/s}$   
si  $Q_f > 3 \text{ l/s}$  alors  $Q_f \text{ retenu} = Q_f \text{ calculé}$



## IMPLANTATION REGIONALE

Agence de Marne la Vallée  
46 rue des Vieilles Vignes  
77183 Croissy Beaubourg

ECHELLE: 1/12 000



**SYNDICAT AGGLOMERATION  
NOUVELLE  
MARNE LA VALLEE VAL MAUBUEE**  
5, place de l'Arche Guédon  
77200 Torcy